



AU COEUR DE LA FÉDÉ Juin 2022

Alors que tous les bénévoles, les licenciés, les salariés, les prestataires et partenaires de la fédération ont œuvré tout l'hiver pour la préparation de la nouvelle saison, alors que nous poursuivions la mise en place du projet fédéral avec en son cœur l'ambition de la transmission, le destin a frappé et emporté Enzo en couvrant d'un voile noir le cœur des hommes en blanc et celui du peuple de bouvine.



Libre de défier le seigneur de Camargue.

Depuis que le taureau s'est fixé dans le delta de Camargue, l'homme entretient une relation particulière avec cet animal sauvage.

De générations en générations, depuis les temps les plus lointains, défier librement le Seigneur de Camargue et revêtir la tenue blanche reste le rêve fou de centaines et centaines de jeunes du territoire.

Malgré les risques, malgré les moments noirs de l'histoire, subsiste cette attirance inexplicable, dans ce défi, au cœur duquel chacun de ces jeunes veut écrire son histoire et son chemin de vie.

Cette fascination irrationnelle, quasi mystique, démontre bien que la course camarguaise est bien plus qu'un sport.

La Course Camarquoise est une libre destinée, elle porte en elle de nobles et grandes valeurs qui font des hommes en blanc une dynastie d'hommes d'exception.

Malgré la douleur, malgré les doutes, la puissance de notre Fe di Biàu, de notre histoire, de notre culture nous donne la force de poursuivre ensemble cette aventure collective.

Au travers de ces quelques lignes, que soient remerciés toutes celles et tous ceux qui au cœur de la fédération œuvrent pour que vive et rayonne la course camarguaise.

Nicolas TRIOL
Président de la F.F.C.C.

Commission sportive Présidée par Benjamin Villard



Cette saison 2022, pour la catégorie ligue, connaît de grandes difficultés à la suite de la réduction significative de l'effectif des stagiaires et ce, pour de multiples raisons.

Plus de 280 courses de ligues ont été demandées en 2022, et sur la base de l'effectif prévisionnel de début de saison, 216 courses ont été acceptées et validées durant l'intersaison par la commission sportive de la FFCC et la commission calendrier.

Juste avant le début de la saison, 4 stagiaires ont informé le CTS Cyril Garcia de leur décision d'arrêter la course camarguaise.

Au bout de 3 semaines de courses de ligues, 7 stagiaires ont subi des blessures de diverses natures, les écartant des pistes pour des délais allant de 1 mois à 3 mois.

À la suite du décès du raseteur stagiaire Enzo Robert, 5 stagiaires ont décidé d'arrêter ou de mettre en suspens la course camarguaise.

L'effectif opérationnel est à ce jour de 22 stagiaires.

Tout cela nous a amenés à travailler au sein de notre commission pour trouver des solutions concrètes et rapides, pour ajuster le calendrier résiduel à la problématique des effectifs et de la disponibilité des tourneurs.

Le nombre de courses de Ligue est beaucoup trop important pour pouvoir fournir un travail de qualité envers les taureaux, mais surtout pour nos jeunes qui se retrouvent à manquer d'encadrement et de soutien. Cette situation n'est plus tenable car les courses de ligue sont d'abord et avant tout un espace de formation. Il faut donc recentrer vers de la formation pure qui sera bénéfique pour les taureaux ainsi que pour les futures générations de raseteurs. Nous devons travailler tous ensemble sur l'axe de la qualité.

La première solution concrète est d'annuler, ou de changer de catégorie, une cinquantaine de courses de ligue sur le restant de la saison 2022. Nous avançons, semaine par semaine, sur ce travail, en fonction de l'évolution de l'effectif, mais nous gardons cette optique de vouloir mettre les meilleurs éléments ensemble pour encadrer les moins performants, au lieu de les disperser et de les mettre en difficultés. Ceci est qu'une infime ébauche sur le travail colossal à faire. Et nous pouvons demander aux Clubs Taurins de comprendre nos choix et de nous soutenir, de faire l'effort dans cette nouvelle année difficile tout en profitant de l'aide de la fédération (1000€ 200€ d'économie des tourneurs qui ne seront plus à payer) de passer leurs courses en taureaux jeunes, ce qui contribuera à aider les manadiers et à maintenir la sortie de leurs taureaux.

Commission instruction disciplinaire Présidée par Georges Anthouard



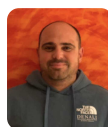
La commission d'instruction n'a qu'un objectif dans l'intérêt de la course camarguaise : ne pas avoir à instruire.

En effet, chaque instruction, qu'elle soit due au manquement d'un manadier, d'un organisateur, d'un raseteur ou de n'importe quel autre participant à la compétition, nuit à l'image de notre sport. Nous sommes tous conscients que dans la compétition, il y a naturellement des moments de tension. Les risques que prennent les raseteurs, qui malheureusement nous sont trop souvent rappelés, sont aussi un élément de tension.

Mais, à tout instant, il faut se souvenir qu'il y a des règles à respecter, que la course camarguaise est aussi un spectacle qui reflète également une magnifique tradition. Bien des problèmes pourraient se régler si chacun gardait à l'esprit le respect du public. C'est une condition pour avoir sa confiance et aussi son respect en retour. Ce public indispensable pour la survie de nos traditions vient chercher des moments festifs. La disparition d'un public lassé par les incidents en piste ou dans les coulisses, conduira à la disparition des subventions qui aident au maintien de nos manifestations dans nos arènes.

La commission d'instruction sera, ceci dit, vigilante à remplir son rôle.

Commission délégué de courses Présidée par Benjamin Blanc



Comme évoqué lors du précédent bulletin fédéral, en 2021 nous avons créé, construit et démarré un parcours de formation pour accueillir et renforcer la corporation des délégués de course. En effet, au vu de l'effectif de notre corporation, cela est devenu très compliqué d'assurer les plus de 800 courses camarguaises que comptent les 4 départements de notre territoire.

J'ai le plaisir de vous informer que suite à ce parcours de formation suivi tout au long de la saison 2021, 5 délégués de courses stagiaires ont réussi leur parcours. Il s'agit de René Roux, Jérôme Rigal, Megan Martinez, Delphine Martinez et Pascal Robin. Toutes nos félicitations à eux, nous leur souhaitons un beau parcours. Pour l'année 2022, une campagne de recrutement a été lancée en début de saison, et à ce jour, nous comptons pas moins de 11 délégués de courses stagiaires en formation.

Commission sécurité Présidée par Mathieu Lapiere



Depuis deux ans, le cheval de bataille de la commission sécurité demeure l'éclairage. La FFCC, ayant toujours à l'esprit d'accompagner ses adhérents, rappelle son règlement en matière d'éclairage de piste.

Article 65 – Type d'éclairage

L'éclairage moyen horizontal au sol doit être conforme aux indications suivantes : Pour toutes compétitions y compris les courses pour les écoles de raseteurs, 300 lux minimum L'éclairage moyen horizontal à prendre en considération est la moyenne des mesures effectuées au sol en chacun des 7 points définis ci-dessous :

- Présidence
- Sortie toril
- 4 points de la piste ou angles
- Centre de la piste

Commission des finances Présidée par Jean-Paul Marteau



Depuis le dernier bulletin fédéral, la commission finances a planché sur le prévisionnel 2022 dont le budget majeur est axé sur la communication, la jeunesse et la transmission.

Celui-ci a été présenté et voté en commission, bureau, comité directeur et adopté en assemblée générale lors du congrès annuel le 13 Mars 2022 à Fontvieille par Inès Hugon, Trésorière de la FFCC. Parallèlement, la commission finances a validé une remise sur cotisations courses 2021 au profit des organisateurs de courses au prorata du nombre de courses organisées par chacun, afin de tenir compte des efforts réalisés en 2021 par les organisateurs en période de COVID 19, et ce dans un esprit fédéral. La commission a également mené un axe de réflexion sur les dossiers licences 2022, afin d'être au mieux en conformité avec le contrat d'assurance de la FFCC.

Enfin, tout dernièrement, la commission a également validé une aide financière de 1.000 C par course de ligue transformée en course de taureaux jeunes en 2022, suite à la réduction significative du nombre de stagiaires liée aux blessures et événement tragique que nous connaissons tous.

Commission compétition Présidée par Serge Hermet



Quatre réunions en présentiel ont eu lieu et de nombreuses consultations par mails ont été faites.

Après avoir préparé les finales et validé les prix des vainqueurs, un travail sur des modifications réglementaires pour la saison 2022 a été réalisé sur les points suivants :

- Article 241 Comptages des points Simplification et harmonisation des courses uniques programmées à l'avenir seront au coefficient 0.5 comme celles des As avec un minimum d'invités de la catégorie avenir (6 pour les pistes A et B, 5 pour les pistes C et 4 pour les pistes D et E). Le quota minimum de raseteurs des As passe de 80% d'invités du groupe 1 à 6 raseteurs minimum pour les pistes A et B et 5 raseteurs minimum pour les pistes C D et E. Les tenues blanches du Trophée des Raseteurs ne marquent pas de points pour le Trophée Honneur lorsqu'ils courent pour le Trophée des Vaches cocardières et leurs points comptent uniquement les samedis, dimanches et fériés lorsqu'ils y a au moins 2 courses en groupe 2 (soit au moins 4 courses programmées à l'avenir).

- Article 102 Calendrier final Il ne peut y avoir de concurrence pour les courses suivantes : Le Congrès FFCC, les finales du Trophée des As, de l'Avenir, Honneur et les finales de Ligues PACA et Occitanie à l'exception des fêtes votives traditionnelles. Aucune demande de course ne peut se rajouter au calendrier : le jour des fêtes votives, des fêtes de club taurin et le jour de leurs finales locales sans l'accord du club concerné (année de référence 2019). Pour les pistes de catégorie A et B, les dates traditionnelles de grands rendez-vous aux Trophée des As ne peuvent changer de catégorie. Si une date traditionnelle aux As est abandonnée par un organisateur, la commission calendrier informera l'ensemble des organisateurs des courses aux AS pour proposer la date abandonnée.

- Article 104 Début et fin de saison En novembre, aucune nouvelle course ne sera prise en compte à l'exception des courses existantes pour la saison 2019. Une course abandonnée par un organisateur pourra être récupérée par un autre organisateur, et des courses peuvent se rajouter au calendrier uniquement si elles sont libres et sans concurrence suite à l'accord de la commission calendrier.

D'autres sujets ont été abordés :

- Âge limite des raseteurs de l'avenir est précisé à 26 ans au 1er janvier 2022, donc la génération 1996 pourra effectuer sa dernière saison à l'Avenir
- Ouverture de la saison est fixée au 27 mars 2022
- Avis défavorable de la commission compétition au maintien de la mesure exceptionnelle de 4 manades en ligues mise en place pour le Covid.

Commission calendrier Présidée par Raymond Querel



La commission calendrier n'a pas été ménagée par les organisateurs depuis le début de l'année 2022 ; l'activité avait déjà été intense le dernier trimestre de l'année 2021.

Ce début de saison, compte tenu de la forte baisse des effectifs de stagiaires ligue, aura une forte incidence sur le calendrier des courses de ligue pour les semaines et mois à venir.

L'équipe en place fera face avec impartialité et cohérence comme elle l'a toujours fait.

Depuis le 6 janvier 2022, la commission a traité 32 courriers. Tous ces courriers ont reçu une réponse. Le secrétariat fédéral doit être remercié pour son excellent travail.

Depuis le 4 janvier, les membres de la commission se sont réunis à quatre reprises (deux fois en présentiel et deux fois en visio). Pour toutes les autres prises de décisions, les échanges ont été effectués par emails ou téléphone.

Les demandes des organisateurs sont diverses.

Pour l'essentiel elles portent sur :

- Confirmation de dates
- Reports de dates
- Changements de catégorie ou d'horaires
- Annulations de courses.
- Inversion de dates.
- Changement de piste.
- Doilénances tardives pour concurrence.

Les semaines à venir vont solliciter les membres de la commission avec les reports, transformation et annulations de courses.

La disponibilité de tous sera nécessaire et les organisateurs sont invités à faire preuve de responsabilité et de compréhension.

Commission culture, patrimoine et traditions Présidée par Philippe Reig



Les membres de la Commission Culture, Patrimoine & Traditions, très peu sollicités jusqu'ici, travaillent sur le contenu du futur site internet pour la partie qui leur revient.

Auparavant, la commission a participé à la rédaction d'une partie du livret qui a été remis aux stagiaires lors du Congrès et aux élèves des écoles de Raseteurs. Les équipes de la Fédération ont complété de belle façon toute la partie technique. Le projet fut mené tambour battant et le résultat de ce travail collectif est superbe.

Actuellement, la Commission cherche d'autres membres actifs. Pour nous rejoindre, il suffit de le dire. Il y a beaucoup à faire pour le site et les membres de la commission souhaitent être impliqués activement dans la vie de notre belle Fédération.

Commission de discipline Première Instance Présidée par Didier Dossat

Pour ce début de saison, nous avons choisi dans un premier temps de procéder essentiellement par rappels du règlement, en raison du côté festif de la course camarguaise et du caractère bienveillant de la majorité des intervenants.

Les rappels règlement que nous avons notifiés peuvent se décomposer comme suit :

- à l'attention des organisateurs en matière d'obligations médicales et d'équipements d'infirmerie ;
- à l'attention de présidents de course (concernant les règles du jeu/attributs, concernant soit obligation de licence assesseur, ou un répartition tourneur/raseteur)
- à l'attention de raseteurs ou tourneurs (tenue non conforme, sortie de course sans avis médical.)
- manadiers (problème d'encordements)

Il semble que certains destinataires de ces lettres de rappel, ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas d'une sanction disciplinaire. Nous le précisons désormais sur les courriers.

Nous avons toutefois été contraints d'adresser trois avertissements ;

- deux avertissements à l'attention de raseteurs,
- un avertissement en attention d'un organisateur pour problème d'infirmerie.

Pour ce qui est de l'avertissement que nous avons adressé à l'organisateur, celui-ci nous a justifié dans un deuxième temps, de la présence des matériels et équipements exigés. Nous avons donc décidé de revenir sur cet avertissement car notre interlocuteur est manifestement de bonne foi.

Pour faciliter l'application des règles de sécurité, nous avons rédigé un projet de « convention médicale » qu'il conviendrait de soumettre à la commission médicale de notre fédération. Ce contrat, est une synthèse entre notre règlement, et des règles professionnelles concernant notamment les médecins.

En effet, en l'état les organisateurs sont quelque peu « désarmés » pour s'assurer de la conformité des prestations des intervenants médicaux, par rapport aux exigences de notre règlement.

Lorsqu'il sera abouti, ce document, pourrait être transmis aux organisateurs, afin que ceux-ci s'assurent de leur ratification préalable par les médecins et les ambulanciers. Ils seraient ainsi liés.

Depuis la mi-mai avec le nombre de courses, les incidents se multiplient d'autant. Pour l'instant, à l'exception d'un cas particulier que nous sommes en train d'étudier, les problèmes qui nous ont été révélés demeurent mineurs.

Gabriel Cescut Prestataire

Gabriel est directeur général de la société ITSUD, société par actions présente sur le territoire depuis 2015.

Cette entreprise possède deux principales branches :

- ITSUD EVENEMENT qui est au service des collectivités et entreprises privées pour l'accompagnement technique de leurs événements (sonorisation, éclairage, énergie, effet spéciaux, chapiteaux, booking)
- ITSUD SERVICES qui est au service des entreprises privées pour la réalisation des tâches administratives, et l'apport de conseil en matière de gestion.

En parallèle de cette entreprise il occupe un poste de chargé de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement au sein d'un collège.

En mars 2022, la Fédération Française de la Course Camarguaise a fait appel à ses services au travers de son entreprise ITSUD afin d'accompagner les clubs taurins des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse dans la médicalisation de leurs courses camarguaises pour la saison 2022.

Cette mission se déroule en deux phases :

- Phase 1 : Bilan sur la situation des clubs taurins du 13 et 84 en appelant chaque organisateur afin de faire un point sur les courses avec et/ou sans médecins. Création d'un tableau de suivi de la médicalisation à partir du calendrier 2022. Récupération et travail sur un répertoire de médecin. Envoi des courses en attente aux différents médecins.
- Phase 2 : Recherche de médecin pour les courses toujours en attentes, gestion des problèmes « de dernières minutes ».

En avril 2022, la Fédération Française de la Course Camarguaise a également sollicité la société ITSUD pour l'accompagnement à la refonte du site internet fédéral.

Cette mission se déroule en plusieurs étapes notamment :

- Réunion de présentation du projet
- Bilan des travaux réalisés sur l'année 2021-2022
- Entretien avec M. Romand afin de récupérer les fichiers du projet
- Echanges avec plusieurs prestataires sur le développement des différents modules
- Bilan sur les besoins administratifs internes à la FFCC pour intégration

Pôle animation Avec Geoffrey Sabatier



Technicien Gestionnaire d'espace naturel et animateur nature, il officie aujourd'hui au sein du pôle animation de la FFCC où ses actions portent sur l'intérêt et la pérennité d'une culture résidant dans la force de sa transmission ; la sensibilisation/valorisation de la course camarguaise auprès des plus jeunes est une évidence mais surtout un devoir.

Animations Pédagogiques :

Au travers d'animations pédagogiques auprès d'écoles/collectivités et associations du territoire taurin, les plus jeunes sont sensibilisés aux enjeux et à la réalité de la course camarguaise. En mêlant l'écologie, l'histoire et les taureaux, c'est au final toutes les composantes de la bouvine qui sont abordées permettant aux enfants d'appréhender sereinement l'environnement taurin les entourant, que ce soit sur les gradins, à cheval ou en piste.

Structure gonflable :

Outils pédagogiques s'il en est, les arènes gonflables permettront une approche ludique et cohérente de la course camarguaise auprès du jeune public dans un environnement réaliste et sécurisant. Découverte et initiations se mêleront dans une activité récréative où les enfants pourront "se mettre devant « un carreton » petit crochet en main, dans une piste où les barrières gonflables permettront les premiers rasets, sauts et coups de barrières sans risque. À l'évidence, cet outil pédagogique va s'implanter comme une référence en matière de découverte et d'initiation à la Course Camarguaise.

Exposition fédérale :

La transmission ne se cantonnant pas à un public "jeune". L'exposition fédérale aura pour but de fournir une vision d'envergure de notre bouvine, destinée de base à un public dit "néophyte". Cette exposition sera pour autant un sincère et réaliste panorama de notre histoire et culture taurine, où même un public connaisseur prendra plaisir à découvrir ou redécouvrir les origines de nos aurochs devenus biou et de cette course libre devenue camarguaise. Histoire et culture se mêleront aux enjeux contemporains écologiques et socioculturels, mettant ainsi la bouvine et la course camarguaise dans leur rôle d'acteurs traditionnels et surtout contemporains.

Pôle communication Avec Thomas Chilot



Thomas est alternant, chargé de communication à la FFCC depuis février 2022 et étudie le Management sportif à AMOS Sport Business School Montpellier.

Ses différentes missions sont :

- La gestion des réseaux sociaux. Notamment publier les différents posts sur les comptes Facebook et Instagram déjà existants. La création et l'alimentation d'un tout nouveau compte TikTok afin de toucher un public plus jeune.
- La gestion des Cartes Jeunes FFCC, en créant les cartes pour chaque demandeur après les avoir triées, validées en les envoyant par la suite sous un format interactif.
- La réalisation de visuels pour toutes les actions de communication et les différents posts sur les réseaux sociaux.

- La rédaction et le partage des communiqués officiels de la fédération grâce à des outils d'emailing.

À ce jour, nous avons atteint les 1000 Cartes Jeunes distribuées en l'espace de seulement deux mois, le nombre d'abonnés sur les réseaux déjà existants est en augmentation (600 sur Instagram et presque 1000 sur Facebook depuis le début de l'année). Le compte TikTok, créé début avril, a obtenu plusieurs centaines de vues.

Commission Communication Présidée par Alain Foucaran



Soirée Prestiges 2022

Elle aura lieu au Palais des Congrès de Arles

19h30-21h : Salle de spectacle du Palais des Congrès (400 places assises) : remise des Trophées - projections de films

21h dans la Salle Van Gogh : repas autour de buffets par table (table « mange debout » réservée par groupe (CT, Organismes, Ecoles, Amis etc ...))

Photothèque :

Le photographe Jean Mansuy a proposé un modèle de structuration d'un fond de photos pour constituer des archives exploitables.

Magasin La Fe di Biou :

Serge Delesty (Responsable du groupe de travail) effectue une étude des coûts.

Suite à l'enquête réalisée auprès des licenciés pour connaître leurs attentes, il faut désormais chiffrer le projet.

Réalité Virtuelle :

Le Président et Alain Foucaran ont rendu visite à deux entreprises spécialistes de la Réalité Virtuelle afin de voir comment ce concept pourrait être utilisé pour sensibiliser le public non initié à la CC etc ... Une première phase d'enregistrement de prises de vues avec l'entreprise a été faite à la manade Laurent pour avoir des images de taureaux en pays et une seconde phase a été réalisée lors de la Fête du taureau à Baillargues le 3 juin.

Présentation du Parcours de Formation Par Nicolas Manchon, Président de l'Association des Présidents de Course Camarguaise

APCC et FFCC main dans la main pour former ses acteurs, ses présidents de course, ses arbitres !

Le nouveau parcours de formation des présidents de course a été validé à l'unanimité en bureau fédéral et en CD le 17 Février 2022.

Début 2022, suite à un appel de candidature sur le site fédéral, 3 candidats ont postulé, venant tous les 3 du Gard. Il s'agit de Yann Loquette, Clément Albiol et Jean Chanat.

Les sessions d'examen pour la partie théorique, comprennent la rédaction en 30 minutes d'un rapport circonstancié sur un incident, ainsi qu'un oral sur 40 questions portant sur les connaissances des règlements généraux et sportifs devant un jury de deux présidents de course, représentant de l'APCC.

Elles se sont déroulées le Samedi 26 Mars et Samedi 23 Avril au Centre du Scamandre, mis à disposition par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise. Merci à son président M. Robert Crauste et à Serge Colombaud pour son accueil.

Une fois validé la théorie, les présidents de course stagiaires peuvent poursuivre leur formation pratique aux côtés de présidents de course confirmés, lors de courses de ligue. Sont désignés pour cela des tuteurs adhérents de l'APCC qui vont évaluer les stagiaires et les conseiller.

Notre souhait serait que les organisateurs et les présidents de course jouent le jeu, afin de laisser les présidents stagiaires se former lors de ces courses de ligue, le temps de leur formation pratique (une moitié de course et une course complète).

Cette formation est nécessaire et importante, elle permet d'encadrer et de suivre les futurs présidents de course. Mais elle permet aussi aux anciens de transmettre leur savoir et leur expérience ! Quelque part une reconnaissance !

Les bonnes volontés seront les bienvenus en matière de jury ou tuteur !

En 2022, Frédéric Fabre continue son parcours en accédant au niveau 2 pour les courses Avenir, et Jérémy Jouve au niveau 3 pour les courses AS.

Pour 2023, déjà 2 candidats se sont manifestés !

Avec un quota de 4 candidats maxi par session annuelle, afin de pouvoir assurer correctement la formation et le suivi des candidats.

C'est avec une profonde tristesse que la FFCC a eu part du décès de Mr Frédéric Niquat, emporté de manière fulgurante par la maladie.

Mr Frédéric Niquat, grand serviteur de la Course Camarguaise et de la Fédération, était engagé depuis de très nombreuses années dans de multiples missions de bénévoles au sein de la Fédération pour en devenir le Vice-Président en 2018 sous le mandat de Mr Jean Marc Soulas.

Il était récemment engagé dans la nouvelle Union des Clubs Tournois de France en qualité de secrétaire adjoint et de vice-président du Club Tournois Lou Tournois de Fontvieille Fontvieille. Délégué de Course depuis de très nombreuses années. Il était à ce jour, le responsable des délégués du 13 et du 84.

Le Comité Directeur de la Fédération, au nom de l'ensemble de ses licenciés, présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mr Frédéric Niquat. RHP



À propos de la FFCC



L'association dite "Fédération Française de la Course Camarguaise", fondée le 2 septembre 1975 est une fédération agréée par le Ministère des sports depuis 2004, délégataire de service public. Elle a pour objet de maintenir et de propager le sport constitué par la Course Camarguaise, émanation directe d'un folklore ancestral issu des régions de Languedoc et de Provence, de nature à développer les qualités physiques d'adresse et de courage des pratiquants de ces régions.

Site Officiel

Partenaires institutionnels



Sponsors officiels



Fédération Française de la Course Camarguaise
485, Rue Aimé Orand - 30000 NIMES
04 66 26 05 35



Pour ne plus recevoir cette newsletter, cliquer ici